

Journée des CLIN Paris-Nord 6 mars 2003

Béatrice Tran

Cellule infections nosocomiales, DGS

Organisation signalement IN - CCLIN PN - 6 mars 2003

1

Objectifs du signalement

- Alerter autorités sanitaires et CCLIN / évènements sentinelles
- ✓ Apporter aide extérieure (investigation / gestion de l'épisode)
- Suivi et analyse centralisée par l'InVS => tendances, phénomènes émergents
 - mesures correctrices
 - retour d'information établissements
 - recommandations au ministère



Textes de référence

- ✓ Décret n° 2001-671 du 26 juillet 2001
- ✓ Circulaire n° 2001-383 du 30 juillet 2001

Nouveaux textes / éléments de réflexion :

- Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002
 (art. L.1111-2, L.1413-13, L.1413-14)
- Évaluation du dispositif de signalement : groupe de suivi et étude pilote
- Groupe de réflexion du CTIN : critères de signalement

Organisation signalement IN - CCLIN PN - 6 mars 2003

3



Un projet de circulaire

Objectif : diffuser recommandations techniques facilitant le signalement



Contenu du projet : 5 fiches

- Point sur I 'information des patients
- Recommandations CTIN sur les critères (03/12/02)
- Nouvelle fiche de signalement (circ 03/01/03)
- Organisation interne aux établissements
- 4 Rôles des intervenants extérieurs
- 6 Articulation DDASS C.CLIN InVS

Organisation signalement IN - CCLIN PN - 6 mars 2003

5

Fiche 3: Organisation établissements (1)

Grandes étapes : définies par le CLIN

- procédure signalement interne : information instances, formation professionnels, outils d'aide au recueil, contrôle de qualité/confidentialité
- articulation gestion des risques autres systèmes de recueil d'information
- protocole cellule de coordination/de crise multidisciplinaire associant instances décisionnaires
- ✓ Feed back : services de soins et instances



Fiche 3: Organisation établissements (2)

Signalement : décision et modalités

- ✓ validation du praticien hygiène : critères +++
- ✓ signalement par le professionnel désigné
- double signalement DDASS/CCLIN ++
- ✓ sans délai
- documents joints : ceux disponibles, sinon envoyer plus tard
- ✓ rétroinformation

Organisation signalement IN - CCLIN PN - 6 mars 2003

-

Fiche 3 : Organisation établissements (3)

Investigations, mesures correctrices

- ✓ définition rôles
- ✓ cellule de crise si nécessaire
- ✓ confirm ° dg, déf., identif °, dénombrt, description cas
- mesures correctrices générales
- ✓ audit pratiques si nécessaire
- ✓ identification FDR
- ✓ rapport d 'investigation
- ✓ identification et information patients exposés
- ✓ mesures correctrices spécifiques
- ✓ suivi, évaluation

Cas particulier : IN importées

- ✓ Finalité du signalement : investigations en vue de mesures correctrices
- ✓ Règle du signalement sans délai
 - Signalement par l'établissement index (découvreur)
 - Information de l'établissement source présumé
 - Début des investigations : DDASS index

Organisation signalement IN - CCLIN PN - 6 mars 2003

SCHEMA: CIRCUIT DU SIGNALEMENT Recommandations nationales ETABLISSEMENT DE SANTE DGS / DHOS Médecins en charge du patient Tout soignant Evolution réglementaire Constatation / Suspicion **DDASS** d'un cas à signaler Médecins responsables du(des) service(s) Contrôle concernés Coordination Saisie d'expertise InVS Praticien en Hygiène Analyse SIGNALEMENT du signalement Coopération Expertise Validation des critères de signalemen Information CCLIN Médecins responsables du service et du patient Investigations Constitution cellule Expertise Président du CLIN
Praticien de l'EOH
Responsable légal Conseil Communication Information patients Rétro - information Rétro - information Aide à l'investigation Aide à l'investigation Recommandations (au cas par cas) Circuit du signalement dans l'établissement Légende Circuit de la fiche de signalement Liaisons fonctionnelles médecin, pharmacien, biologiste, chirurgien-dentiste, sage-femme, personnel paramédica Organisation signalement IN - CCLIN PN - 6 mars 2003 10



Fiche 5: Articulation DDASS-C.CLIN-InVS

- ✓ Organisation pour le contrôle d'exhaustivité des fiches
- ✓ Coordination et répartition des interventions DDASS : sécurité patients / non respect règles règlements. CCLIN : analyse épidémiologique et pratiques
- ✓ Organisation du retour d'expérience établ., amélioration des outils RAISIN

Organisation signalement IN - CCLIN PN - 6 mars 2003

1.1



Conclusion

Le signalement, facteur de changement, au prix d'un effort d'organisation:

- ✓ Au sein de l'établissement :
 - Mobilisation ensemble de l'établissement sur le thème des IN
 - Articulation/coordination des vigilances

✓ A l'extérieur :

- Articulations entre DDASS-C.CLIN-InVS
- Articulations entre ministère et agences